



RELAXE ...

Soutien aux salariés de GOODYEAR !

Le 19 octobre 2016

Pour la première fois depuis un demi-siècle, un gouvernement a demandé que soit requis des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises.

Les 19 et 20 octobre prochains, 8 militants CGT de GOODYEAR sont convoqués devant la Cour d'Appel d'Amiens. Ils ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois fermes assortis d'une mise à l'épreuve de 5 ans pour avoir défendu leurs emplois et ceux de leurs collègues.

Cette procédure judiciaire a été enclenchée par le Procureur de la République d'Amiens alors même que la direction de Goodyear avait retiré sa plainte.

Le gouvernement porte une forte responsabilité dans la criminalisation de l'action syndicale. Cela confirme nos craintes depuis la promulgation de l'état d'urgence, sur le respect des libertés individuelles et collectives fondamentales.

La longue liste des militants de la CGT convoqués devant les tribunaux est dramatique. Aucun citoyen attaché aux valeurs de la République ne peut accepter la criminalisation de l'activité syndicale notamment à l'heure où la financiarisation de l'économie ne cesse d'attaquer de plein fouet les conditions de travail et de vie au travail de la population tant en France qu'au niveau mondial.

Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de polices aux services des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie.

Evidemment, les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.

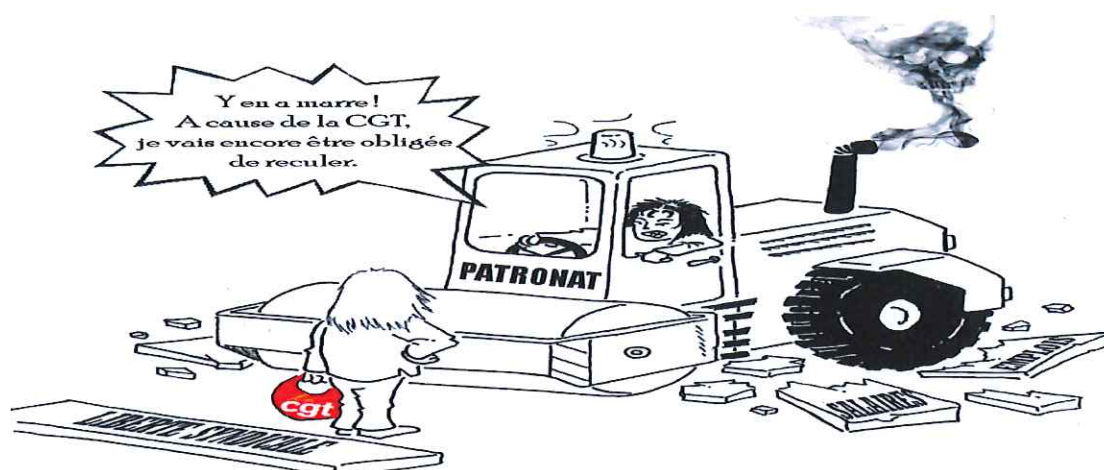
C'est pourquoi nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre force.

Nous pouvons être des millions à faire reculer Hollande, Valls et Macron en commençant par leur imposer l'arrêt des poursuites contre les 8 de GOODYEAR et en organisant le plus grand rassemblement solidaire en prévision de l'appel. Face à cette volonté clairement affichée de criminalisation des militants syndicaux, la CGT invite l'ensemble de

ses organisations à continuer de prendre les différentes initiatives permettant d'assurer la plus large mobilisation possible pour les 19 et 20 octobre 2016 à Amiens.

Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence.

Comme elle l'a déjà annoncé, la CGT a décidé de faire de la journée du 19 octobre un temps fort de sa campagne pour les libertés syndicales. C'est pourquoi elle rappelle la nécessité d'être le plus nombreux possible devant le tribunal d'Amiens pour exprimer un soutien aux 8 de Goodyear mais aussi à l'ensemble des militants concernés par ces procédures judiciaires scandaleuses et indignes d'une démocratie.



ça dépend de nous !

Ensemble, Construisons notre avenir !

L'avenir appartient à ceux qui luttent ! Ne rien faire, c'est déjà perdre !

L'Union Locale CGT de Quevilly/Couronne vous appelle à venir soutenir les salariés de GOODYEAR.

Le 19 octobre J'y vais !



Place Gabriel Péri - BP103 - 76120 Grand Quevilly
Tél. : 02 35 68 08 38 - Fax : 02 35 18 13 18
ulcgt.quevillycouronne@orange.fr



SALARIES DES TRES PETITES ENTREPRISES (TPE)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2016

28 NOVEMBRE AU 12 DECEMBRE



<< SPECIAL ELECTIONS TPE 2016 >>

En Novembre/Décembre auront lieu les élections professionnelles des TPE (Très Petites Entreprises – moins de 11 salariés), celles-ci se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre 2016, ce sera pour plus de 4 millions de salariés de ces petites structures de voter pour un syndicat de leur choix, les enjeux sont importants pour notre organisation syndicale, le sigle CGT, c'est le vote EFFICACE !

De nombreux secteurs sont concernés par ce scrutin : artisanat bâtiments, magasins, garages, transport, nettoyage..., particuliers employeurs (assistantes maternelles, garde d'enfants, employés de maison..., professions libérales (salariés cabinets médicaux, notaires, laboratoires..., commerce restaurants, boulangerie, boucherie, alimentation... et associations diverses.

Aussi, l'UL de couronne, a décidé de mettre en place une première étape d'un plan de travail pour un vote CGT –

Le 11 octobre 2016 : rendez-vous devant le carrefour du centre routier et Descours & Cabaud, à partir de 10 h 30 à 15 h 00, avec mise place d'un barnum, casse-croûte, NVO, distribution de tracts + livret spécifique.

Tous les syndicats et militants sont invités à participer à cette campagne, C'est un enjeu important pour notre CGT, Inscrivez auprès de l'UL... Sans oublier le réflexe « Elections TPE », pour chacun d'entre nous :

Donner de l'info aux voisins, amis, famille, coiffeur, boucher, garagiste, secrétariat de médecin, dentiste, assistante maternelle, petites entreprises...

Laisser des tracts dans les salles d'attente, comptoirs ou boîtes aux lettres...

Lancer le débat dans notre entourage, en démontrant la démarche CGT

Pour les conseillers des permanences juridiques : informer les personnes qui viennent nous voir, leur communiquer nos écrits (tracts, participation au scrutin...

TOUS ENSEMBLE, FAISONS LE PARI DU VOTE CGT !

Place Gabriel Péri - BP103 - 76120 Grand Quevilly
Tél. : 02 35 68 08 38 - Fax : 02 35 18 13 18
ulcgt.quevillycouronne@orange.fr



SALARIES DES TRES PETITES ENTREPRISES (TPE)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2016

28 NOVEMBRE AU 12 DECEMBRE



L'Union locale CGT s'adresse à vous !

En Novembre/Décembre auront lieu les élections professionnelles des TPE (Très Petites Entreprises – moins de 11 salariés), celles-ci se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre 2016, ce sera pour plus de 4 millions de salariés de ces petites structures de voter pour un syndicat de leur choix, les enjeux sont importants pour notre organisation syndicale, le sigle CGT, c'est le vote EFFICACE !

De nombreux secteurs sont concernés par ce scrutin : artisanat bâtiments, magasins, garages, transport, nettoyage..., particuliers employeurs assistantes maternelles, garde d'enfants, employés de maison..., professions libérales salariés cabinets médicaux, notaires, laboratoires..., commerce restaurants, boulangerie, boucherie, alimentation... et associations diverses.

LES ENJEUX

Vous allez voter pour trois choses :

- 1 - Élire vos représentants CGT dans les commissions paritaires régionales (CPRI)
- 2 - Désigner les juges prud'homaux du collègue salarié
- 3 - Désigner les organisations syndicales qui vont vous représenter pour négocier vos droits et conventions collectives (c'est ce qu'on appelle la représentativité syndicale).

ÊTRE REPRÉSENTÉ-E

Cette élection va donner la représentativité des organisations syndicales dans les TPE. Ces résultats donneront une photographie de la force des organisations syndicales, leur donnant le droit de négocier, de signer des accords dans les branches conventions collectives, et donneront des éléments de représentation des organisations pour siéger dans les instances paritaires...



Lors des dernières élections en 2012, la CGT a été placée très largement en tête du premier scrutin de représentativité dans les très petites entreprises. Scrutin où 465 756 électeurs et électrices se sont exprimé-e-s malgré les innombrables obstacles.

Donner de l'info aux voisins, amis, famille, coiffeur, boucher, garagiste, secrétariat de médecin, dentiste, assistante maternelle, petites entreprises...Laisser des tracts dans les salles d'attente, comptoirs ou boîtes aux lettres... Lancer le débat dans notre entourage, en démontrant la démarche CGT.